

Le lac Raymond toujours interdit à la baignade

Quantité de coliformes fécaux 10 000 fois supérieure à la normale

Y.B. Un bel aménagement, une magnifique plage de sable, un lac grandiose, mais aucun baigneur en vue, c'est la situation au lac Raymond à Val-Morin, où la plage est fermée depuis le début de l'été.

La raison est simple, les analyses ont démontré qu'il y avait trop de coliformes fécaux dans l'eau, 10 000 fois plus que la normale, 20 fois plus qu'une eau de qualité D, jugée impropre à la baignade, par Environnement Québec.

L'an dernier, la plage avait été fermée à plusieurs reprises, par les autorités municipales de Val-Morin et pour la même raison. Cette année, le conseil de ville n'a pas voulu pren-

dre le risque de mettre la santé de ses citoyens en danger et a décidé, en mai dernier par résolution, de fermer la plage pour la saison estivale. Décision qui a suscité du mécontentement chez certains citoyens. «Ça n'a pas été facile à prendre, mais je n'aurais pas voulu qu'un enfant ou un de nos citoyens devienne malade, après s'être baigné à la plage municipale», a commenté le maire Jacques Brien, dans une entrevue téléphonique avec l'Écho du Nord.

La Direction de la santé publique des Laurentides est venue, d'une certaine façon, appuyer la décision des autorités municipales de fermer la plage. Dans une lettre adressée à Guy Drouin, président de l'Association de protection de l'environnement du lac



Photo CDM par Clau

■ Une quantité de coliformes fécaux 10 000 fois supérieure à la normale a obligé les autorités municipales de Val-Morin à fermer la plage du lac Raymond.

Raymond et de la rivière du Nord (l'APELRRDN), le Dr André Allard, adjoint à la directrice de santé publique, recommande de maintenir la décision des élus municipaux d'interdire l'accès à cette plage à des fins de baignade.

La cause de cette pollution

Si les autorités municipales refusent de pointer du doigt la ville de Sainte-Agathe, qui serait responsable de cette grave pollution, elles appuient toutefois les démarches entreprises par l'Association de

protection de l'environnement du lac Raymond et de la rivière du Nord.

Cette dernière accuse publiquement la ville de Sainte-Agathe de déverser une partie de ses eaux usées directement dans la rivière du Nord, affectant ainsi la salubrité des eaux du lac Raymond, qui est un élargissement de la rivière.

L'Association a même déposé une requête en injonction à la

Cour supérieure pour qu'elle cesse ces déversements. La cause est entendue du 8 au 17 août prochain au palais de justice de Saint-Jérôme.

À Sainte-Agathe, il y a un effluent de traitement des eaux usées en mutisme total dans cette zone qui est maintenant devenue un véritable déversement de boues. Les autorités ont demandé à Val-Morin de cesser combien il se fait de déversements d'eaux usées dans la rivière.